

# Compte-rendu de Réunion Publique

## Commission du Quartier 4.3

> **Bonhoure – Guilheméry – Château de l'Hers – Limayrac – Côte Pavée**

**Mardi 21 novembre 2017**

> **Lieu :** Salle de Limayrac – 22 rue Xavier Darasse 31500 TOULOUSE

> **Participation :** 72 personnes

> **Élu présent :** Monsieur De Scorraille, Maire du quartier

> **Services municipaux et intervenants présents :**

*M. Turroques, M. Boineau : Police Municipale, Mairie de Toulouse*

*M.me Faugère, M Bonnemaison, M. Lourenco : Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole*

*M. Rogier : Responsable du Domaine technique - Service des Sports et des bases de loisirs, Mairie de Toulouse*

*Mme Bénet, Mme Leroux, Mme Aldebert : Action Territoriale - Mairie de Toulouse – Toulouse Métropole*

> **Document support : CQ4.3\_20171121\_DIAPORAMA**

NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.

L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

Monsieur De Scorraille, le Maire de Quartier, salue les participants. Il rappelle le rôle de la commission de quartier ainsi que des règles du débat : les temps d'échanges sont réservés aux interventions d'intérêt collectif. Il rappelle par ailleurs qu'il est disponible pour s'entretenir individuellement avec les riverains pour ce qui est des questions plus spécifiques.

M. De Scorraille remercie les services, présente les intervenants et indique que le diaporama sera prochainement en ligne sur Toulouse.fr dans la rubrique « vos quartiers ».

Il annonce l'ordre du jour :

- 1. Actualité quartier & déplacement**
- 2. Sécurité Publique Territorialisation de la Police Municipale et Vidéo Protection**
- 3. Point travaux**
- 4. Les travaux de l'AS Hersoise**

\*\*\*\*\*

## **1. Actualité quartier & déplacement** (cf. diaporama)

Monsieur De Scorraille présente les actualités du quartier :

- Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 16/10/2015 le renouvellement de la liste des membres du bureau de la commission de quartier est actuellement en cours.

Le maire de quartier invite les représentants d'associations à adhérer afin de participer aux préparations des commissions de quartier et aux grands projets qui concernent le quartier et/ou le secteur.

- Le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat (PLUi-H) est actuellement arrêté. Ce document est en attente du retour de chacun des avis des 37 communes de la métropole. Ce document est consultable par le public sur <http://www.toulouse-metropole.fr/projets/plan-local-d-urbanisme-intercommunal/le-projet-arrete>

Par ailleurs, une réunion de restitution a eu lieu avec l'ensemble des membres du bureau de quartier 4.1, 4.2, 4.3. Ces derniers ont semblé satisfaits du travail réalisé et de la prise en compte de leurs avis.

- Monsieur De Scorraille présente l'ancienne place réaménagée appelée « la rotonde », premier des coeurs de quartiers livré. Cette dernière devient la "Place de la Cité de l'Hers" grâce à la réflexion menée. Cette dénomination a été choisie par ce dernier après avoir réalisé une consultation auprès des habitants, notamment du comité des quartiers de l'Hers.

Cette proposition a été acceptée puis validée lors du conseil Municipal du 23 juin 2017.

Par ailleurs, Monsieur De Scorraille annonce que la place sera inaugurée le **22 décembre 2017 à 15h00**

- Les projets financés par l'enveloppe participative pour l'année 2017 sont réalisés.

Monsieur De Scorraille précise que cette enveloppe est faite pour améliorer le quotidien des habitants. La dernière réalisation en date est un Pump track qui est positionné au sein du parc de la grande Plaine.

Le Maire de Quartier tient à faire un point sur les projets de mobilité dans le quartier. Tout d'abord, concernant les lignes « Linéo » dans le quartier, la ligne L8 a été inaugurée le 16 novembre 2017. De son côté, la prolongation vers Balma de la ligne L1 est toujours d'actualité.

D'autre part, la troisième ligne de métro Toulouse Aerospace Express (TAE) impactera également le quartier puisque celui-ci sera doté de deux stations (voir diaporama).

Des consultations et des informations seront réalisées auprès du public afin de recueillir les attentes des usagers concernant les stations, les abords de la station et la rame.

***La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.***

>Question: Vous parlez des aménagements de la ligne linéo 1, des aménagements cyclables sont-ils prévus ? Est-ce que des sites propres (voies réservées) pour les bus sont envisagés ?

>Réponse de Monsieur De Scorraille : je ne peux répondre à la place de Tisséo au sujet des pistes cyclables. Pour autant, les bus auront la priorité mais n'auront pas de site propre, la voie étant trop étroite.

>Remarque : Je souhaite m'assurer que les services qui travaillent à la conception de la bouche de la troisième ligne de métro TAE de Limayrac, ont bien pris compte de l'importance de la préservation des mûriers de l'allée de Limayrac.

>Réponse de Monsieur De Scorraille : je vais faire mon maximum pour m'en assurer et aller dans ce sens. Par ailleurs, il est important de vous manifester à ce propos lors des consultations.

## **2. Sécurité Publique Territorialisation de la Police Municipale et Vidéo Protection**

Monsieur Turroques, le responsable des secteurs Nord et Est de la Police Municipale, et Monsieur Boineau, responsable d'une équipe de 15 agents déployés sur le secteur Est, se présentent.

Monsieur Turroques présente le diaporama aux participants. Il précise les attributions propres à la Police Municipale et celles attachées à la Police Nationale (voir diaporama). Le rôle de chacun est clarifié par une convention de coordination.

Il indique aux riverains présents que le principal objectif de la territorialisation est de proposer un meilleur maillage du territoire en s'appuyant sur la connaissance du terrain par les agents.

Par ailleurs, il souligne que les agents ne sont pas encore tous opérationnels car une partie des agents sont encore en formation.

Monsieur De Scorraille explique aux riverains le rôle des CTPS (Cellule Territoriale de Prévention et de Sécurité). Ces réunions permettent une meilleure interconnaissance et coordination des acteurs (différents services de la ville, délégués du Préfet, bailleurs sociaux, Police Municipale, Police Nationale). Ces dernières ont comme mission d'agir sur la prévention et la sécurité et ainsi à long terme, sur la qualité de vie des riverains.

Par ailleurs, le Maire de Quartier souligne qu'il est nécessaire de porter plainte lorsqu'on est victime de désagréments afin de faire remonter les informations et pouvoir recommander lors de ces réunions une vigilance ou de mettre en place des actions.

Une précision est apportée au sujet de l'installation des caméras de vidéo protection. Chaque installation sur le domaine public et soumise à l'approbation et au contrôle de la Préfecture. De plus, une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) est également réalisée. Les images provenant des caméras sont visionnées par des opérateurs vidéo. Ces derniers ont la vision de l'espace public uniquement, l'espace privé étant automatiquement grisé. Les images sont conservées durant trente jours.

***La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.***

>Question : Comment peut-on joindre les policiers municipaux ?

>Réponse : Il vous faut appeler Allô Toulouse au 05 61 222 222.

>Question : Est-il prévu l'implantation de caméras avenue de la Gloire ?

>Réponse de Monsieur De Scorraille : Des caméras sont bien déployées sur la cité de la Gloire mais à ma connaissance il n'y a pas d'autres installations prévues pour l'instant.

>Question : Est ce que la participation citoyenne anti-cambriolage que vous aviez mis en avant a été mise en place ?

>Réponse de Monsieur De Scorraille : Oui, des réunions en présence des volontaires et de la Police Nationale ont déjà eu lieu. J'invite tous les habitants qui résident dans des pavillons et qui souhaiteraient adhérer d'appeler Allô Toulouse pour candidater.

>Question : Je remarque de plus en plus de tags dans le quartier, est ce que ce problème est inscrit dans vos missions ?

>Réponse des agents de Police : Oui si nous prenons l'auteur sur le fait nous pourrions l'interpeller.

>Remarque de Monsieur De Scorraille : Par ailleurs n'hésitez pas à appeler Allô Toulouse pour les faire enlever. Je tiens à préciser que les services interviennent lorsqu'un tag est visible et qu'il est accessible depuis l'espace public.

>Question : J'ai aperçu de la matérialisation au sol pour les limitations à 30km/h, est-ce prévu sur le quartier ?

>Réponse du Pole : C'est effectivement approuvé depuis peu. Ainsi nous réalisons des études afin de pouvoir peindre les entrées et sorties des « Zones 30 ».

>Question : en parlant de vitesse, y-a-t-il des limitations de vitesse pour les bus notamment sur l'avenue de Castres?

>Réponse des agents de Police : Les bus sont, comme tout le monde, soumis au code de la route.

Remarque de Monsieur De Scorraille : effectivement ce problème a déjà été évoqué avec Jean-Michel Lattes, l'adjoint au Maire chargé des déplacements et des transports. Je souhaite par ailleurs préciser que lors des comptages réalisés sur l'avenue de Castres , il a été constaté que nous restons dans la grande majorité dans les vitesses réglementaires demandées aux automobilistes.

>Question : peut-on faire enlever des deux roues en stationnement abusif et / ou gênant des deux roues sur trottoir ? Est-il prévu de réaliser d'autres emplacements matérialisés motos sur le quartier ?

>Réponse des agents de Police : au sujet de l'enlèvement, c'est possible si le deux roues n'est pas attaché sur du mobilier urbain. En effet, nous n'avons pas le droit de couper le cadenas sauf si le deux roues représente un danger pour les usagers.

>Réponse du Pôle : nous avons en prévision et à l'étude de matérialiser plusieurs emplacements notamment dans la rue Jean Arlaud, dans la rue des Roses et au niveau de l'avenue Blériot.

### **3. Point travaux**

Carlos Lourenco se présente et indique qu'il s'occupe de la partie des travaux d'aménagements au sein du Pole Territorial Est et Sébastien Bonnemaïson s'occupe des études de proximité.

#### **Les chantiers réalisés ou en cours**

- Plan Local de Stationnement
- Déploiement supports vélos / Matérialisation
- SAS Vélos
- Rue Stéphane Mallarmé et avenue Balansa : stationnement
- Rue de l'Ivoire : réfection chaussée
- Rue Xavier Darasse : sécurisation devant l'école de la Calendreta Costa Pavada
- Rues Déqué/Périssé/Aqueduc : stationnement
- Carrefour J. Rieux / L. Cassagne : sécurisation passage piétons
- Rue Bessières : réfection chaussée
- Avenue Louis Blériot / rue de Pérignon : création de places PMR et stationnement
- Rue de Limayrac : création de trottoir
- Chemin du Château de l'Hers : réfection voirie
- Place Marius Pinel : sécurisation Groupe Scolaire Bonheure et élargissement des trottoirs

#### **Programmation 2018**

- Rue Bessières (section Latapie / R. Naves)
- Chemin du Coin de la Moure
- Avenue de Lasbordes
- Rue de la Providence (section Gloire / Solférino) + Carrefour Solférino / Providence

#### **Études en cours ou à venir**

- Quartier Impériale : matérialisation du stationnement
- Rue de l'Invention : création d'un parking
- Impasse Douai : mise en accessibilité et entretien voirie
- Rue des Cyclamens : mise en accessibilité et entretien voirie
- Problématique passage bennes à ordures ménagères

***La présentation est suivie d'un temps d'échanges avec la salle.***

>Question : Est-il prévu de mettre en place des sécurisations sur le bas de l'avenue Camille Pujol ?

>Réponse de Monsieur De Scorraïlle : j'essaye de sécuriser au mieux en collaboration avec le Pôle Territorial Est. N'hésitez pas à venir me rencontrer dans le cadre des permanences afin de cibler au mieux les emplacements que vous avez relevés.

>Questions : j'ai deux questions : d'une part, avenue Jean Rieux il y a parfois des « cédez le passage », parfois des priorités : pensez-vous harmoniser la signalisation?

D'autre part avenue de la Gloire nous relevons de nombreux problèmes de circulation pour les bus à cause du stationnement illicite.

>Réponse de Monsieur De Scorraille : j'ai justement abordé encore récemment cette question avec les techniciens. Au sujet du stationnement, on espère que le déploiement du Plan Local de Stationnement (PLS) et la verbalisation vont réduire ces mauvaises pratiques.

Au sujet de l'avenue Jean Rieux, il ne faut pas hésiter à m'écrire pour voir quelles seraient les rues à redéfinir.

Mme Faugère, la directrice du Pôle Territorial Est indique que les avenues sur lesquelles passent des lignes « linéo », des aménagements en faveur des "cédez le passage" ont été réalisés. Il faut noter que la priorité à droite a pour objectif de faire baisser la vitesse sur les grands axes.

>Remarque : Pour stopper les incivilités, il est courant de constater qu'il y a de nombreuses implantations de balisettes souples sur le quartier 4.1. C'est regrettable de ne pas utiliser ce mobilier plus fréquemment sur le 4.3

>Réponse du Pôle Territorial Est : l'implantation de ce mobilier et son entretien coûte relativement cher. Ils sont en général implantés comme solution de secours afin d'obtenir un résultat rapide. De surcroît, nous avons fait le choix de limiter ce type d'aménagements qui sont constamment dégradés.

>Question : J'ai peur que le quartier Guilheméry passe en stationnement résident. Qu'en est-il ?

>Réponse de Monsieur De Scorraille : j'entends tout à fait vos craintes, pour autant au vu de la quantité de témoignages de riverains excédés de ne pas pouvoir stationner à proximité de chez eux, je pense que cela reste la seule solution.

>Question : Est-il possible de réaliser une étude sur la circulation avenue de la Gloire ?

>Réponse de Monsieur De Scorraille : Oui tout à fait, je vais demander aux services du Pôle Territorial Est.

>Remarque : A l'angle de la rue Raspail, seul le trottoir de droite a été refait. Est-il possible de réaliser celui de gauche ?

>Réponse du Pôle Territorial Est : c'est assez étonnant mais nous allons effectivement regarder.

## **4. Les travaux du club house de l'AS Hersoise**

Monsieur Rogier, le responsable du domaine technique au service des Sports et des bases de loisirs présente les travaux du club house de l'AS Hersoise.

Il explique à l'assemblée les raisons du retard de la livraison du terrain de Hockey. Il s'agit de problèmes liés principalement à une non-conformité du gazon synthétique fabriqué par la société Lano au regard du marché public. Sa mise en place relève de la responsabilité de l'entreprise titulaire du marché Idverde.

Suite à un constat de mal conformité du produit, le nouvel équipement devait être réceptionné le 3 novembre. Toutefois, le revêtement n'étant pas conforme à l'ensemble des prescriptions formulées par la Mairie, la réception n'a pas été réalisée.

Les deux entreprises Lano (concepteur du revêtement) et Idverde (Titulaire du Marché) ont mis au point un protocole nous garantissant un terrain conforme à nos exigences :

- Le producteur de gazon va re-fabriquer l'ensemble du gazon synthétique. Ensuite un laboratoire de contrôle indépendant va être mandaté par Idverde pour contrôler la conformité du gazon en usine. Une fois le gazon certifié conforme, il sera livré au

Complexe Sportif du Château de l'Hers, la pose interviendra par la suite.

- La pose sera réalisée par des spécialistes de ce type de produit.
- La production du gazon devrait durer quatre semaines, les prélèvements à l'usine et analyse en laboratoire se dérouleront sur deux semaines. La pose sur site se fera en 3 semaines, celle-ci reste néanmoins conditionnée par une météo favorable.

Si l'ensemble de ce protocole se déroule correctement, nous pouvons espérer réceptionner le terrain au premier trimestre 2018.

***La présentation est suivie d'un temps d'échanges avec la salle***

>Question : quand vous parlez de la construction au niveau des algécos actuels, cela indique que la construction en dur va se réaliser sur le terrain de basket ? Nous faisons la fête de quartier à cet endroit.

>Réponse de Monsieur Rogier : effectivement nous allons construire l'extension sur le terrain de basket.

>Remarque de Monsieur De Scorraïlle : Il me semble que ce n'est pas si pénalisant car le comité des quartiers semblait satisfait de se trouver sur le parking du Toulouse Université Club (TUC).

La réunion se clôture autour du pot de l'amitié.